

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Inuvik RCMP Detachment	
Solicitation No. - N° de l'invitation E0209-142529/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client RCMP-E0209-142529	Date 2014-05-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWU-009-10166	
File No. - N° de dossier PWU-3-36354 (009)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-06-05	Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Davyduke (RPC), Katherine	Buyer Id - Id de l'acheteur pwu009
Telephone No. - N° de téléphone (780) 497-3547 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

E0209-142529/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

pwu009

Client Ref. No. - N° de réf. du client

RCMP-E0209-142529

File No. - N° du dossier

PWU-3-36354

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Attache

APPENDICE 2 - ACCORD SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES

Effacer :

B) Convention définitive des Inuvialuit (1984)

Les exigences de la Convention définitive des Inuvialuit (http://www.wmacns.ca/pdfs/1_IFA.pdf) s'appliquera à l'achat proposé. Les soumissionnaires sont donc invités à maximiser l'emploi des Autochtones, la sous-traitance et sur le tas de possibilités de formation et impliquer les citoyens locaux, régionaux et autochtones et les entreprises, dans la réalisation des travaux en vertu du présent projet. Les avantages qui s'appliquent à ce marché sont exprimés dans la section 16, de la partie 1 de la Convention définitive des Inuvialuit (IFA).

En conformité avec les exigences de l'article 16 - Mesures économiques, de la Convention définitive des Inuvialuit les conditions suivantes s'appliquent à l'attribution de tout contrat résultant de cette sollicitation:

Inuvialuit Settlement Region Critères de candidature

Les soumissions seront évaluées et attribuées une gamme de points conformément à la mesure dans laquelle la méthode proposés par le soumissionnaire de la réalisation des travaux répond aux objectifs des critères suivants:

Dans cette exigence «Représentations Inuvialuit» permettra à un maximum de 5 points d'augmentation de réglage global d'un promoteur score total, à des fins d'évaluation uniquement, en conformité avec les critères de candidature ci-dessous. Ceci fournit des avantages socio-économiques dans la région. Les points seront attribués sur une base «tout ou rien». Par exemple, si il ya un ou plusieurs bureaux dans la zone de revendications territoriales des Inuvialuit - 2 points seront attribués. S'il n'ya pas de bureaux dans la zone de revendications territoriales des Inuvialuit - aucun point ne sera attribué.Listen

W0022T - Critères d'évaluation IFA (1998-06-15)

Les avantages qui s'appliquent à ce marché sont exprimés dans la partie 1 , Convention définitive des Inuvialuit (IFA), l'alinéa :

16 . Conformément aux pratiques de passation de marchés normales , le pouvoir adjudicateur devrait élaborer des critères d'évaluation pour assurer un examen équitable de toutes les offres et doit tenir compte de tous les aspects des compétences et des capacités des soumissionnaires . Pour éviter toute confusion , les documents de demande de soumissions doivent définir les termes ou une terminologie critique de la situation de pouvoir qualitatives .

Lors de l'établissement des critères d'évaluation des offres pour l'attribution des marchés publics , et chaque fois que les autorités possibles et compatibles avec une gestion efficace des achats , sous-traitance devraient considérer la contribution potentielle des Inuvialuit dans l'exécution du contrat . Cela peut inclure , le cas échéant :

- (a) l'emploi des Inuvialuit , l'engagement de services professionnels inuvialuit et le recours à des fournisseurs inuvialuit ,
- (b) la création de bureaux administratifs ou d' autres installations dans la région désignée des Inuvialuit ,
- (c) la prise d'engagements, dans le cadre du contrat , à l'égard de la formation connexe sur le lieu de travail ou le développement des compétences pour les Inuvialuit .

Remplacer

Convention définitive des Inuvialuit (1984)

Les exigences de la Convention définitive des Inuvialuit (http://www.wmacns.ca/pdfs/1_IFA.pdf) s'appliquent

à l'acquisition proposée . Les soumissionnaires sont priés de maximiser l'emploi des Autochtones , la sous-traitance et des possibilités de formation sur le tas , et impliquer les citoyens locaux , régionaux et autochtones et les entreprises , dans l'exécution des travaux en vertu de ce projet . Les avantages qui s'appliquent à ce marché sont exprimés dans la section 16 , de la Convention définitive des Inuvialuit (CDI) .

En conformité avec les exigences de la Section 16 - Mesures économiques , de la Convention définitive des Inuvialuit les conditions suivantes s'appliquent à l'adjudication de tout contrat résultant de cette sollicitation :

IFA notification

Les avantages qui s'appliquent à ce marché sont exprimés dans Convention définitive des Inuvialuit (IFA) , section :

16 . (8) Afin d'élargir le rôle de l' Inuvialuit Development Corporation et de ses filiales dans la fourniture et la livraison de biens et services dans la région désignée des Inuvialuit et les communautés Inuvialuit , à renforcer la viabilité économique du secteur des ressources renouvelables dans le Région désignée des Inuvialuit , à diversifier l'économie de l' Arctique de l'Ouest , et d'aider le Inuvialuit Development Corporation (IDC) et les Inuvialuit en contribuant au développement du secteur privé , le gouvernement doit:

(b) informer les Inuvialuit de tous les contrats gouvernementaux soumis à appel d'offres public qui se rapportent à des activités dans la région désignée des Inuvialuit et les communautés Inuvialuit . Lorsque les Inuvialuit présentent la meilleure offre en termes de prix , de qualité , de livraison et autres conditions stipulées , le contrat doit être attribué à l' Inuvialuit ; et

(c) informer la Société de développement Inuvialuit de cas où les achats du gouvernement fédéral des biens et services liés aux activités dans la région désignée des Inuvialuit a lieu sur une base autre que la monnaie publique . Si les Inuvialuit sont en mesure de fournir les biens et services sur une base raisonnable , ils reçoivent une part raisonnable des contrats ainsi attribuées .

W0022T – Convention définitive des Inuvialuit - critères d'évaluation

Les avantages qui s'appliquent à ce marché sont exprimés dans la section 2 des clauses de la Convention définitive des Inuvialuit (CDI)

- **6.00** Conformément aux pratiques d'achat courantes, les autorités contractantes devraient élaborer des critères d'évaluation afin d'assurer la prise en considération équitable de toutes les soumissions et tenir compte de tous les aspects des compétences et des capacités des soumissionnaires. Pour éviter toute confusion, les documents d'appel d'offres devraient définir les conditions sur le plan de la qualité ou la terminologie qui sont essentielles à la passation de marchés.

Au moment d'établir les critères d'évaluation des soumissions pour l'attribution des contrats du gouvernement, lorsque cela est pratique et conforme à la gestion efficace des achats, les autorités contractantes devraient considérer la contribution potentielle des Inuvialuit à l'exécution du contrat. Ceci peut inclure, selon le cas :

- a. le recrutement d'Inuvialuit, l'achat de services professionnels inuvialuit et le recours aux fournisseurs inuvialuit;
- b. la création de bureaux administratifs ou d'autres installations dans la région où sont établis les Inuvialuit;
- c. les engagements contractuels, en ce qui concerne la formation en cours d'emploi connexe ou l'acquisition de compétences pour les Inuvialuit.

